



OPTIMISER LA SECURITE

Analyse de l'accident du travail – l'arbre des causes

Repères

Depuis le 1er juillet 2012 (date d'entrée en vigueur de la loi n° 2011-867 du 20 juillet 2011 relative à l'organisation de la médecine du travail), le Code du travail (art. L. 4644-1 et R. 4644-1) fait obligation à l'employeur de désigner un ou plusieurs salariés compétents pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

En 2015, en France **647 467 accidents du travail avec arrêt > 24 heures ont été déplorés sur l'année ;814 AT mortels, soit 1 toutes les 2 heures.**

Les accidents de travail ne résultent pas d'une seule cause : les différents facteurs sont à analyser par une méthode rigoureuse proposée par l'INRS – l'arbre des causes. Elle doit s'inscrire dans une démarche de prévention des risques professionnels de tous les acteurs dans l'entreprise.

Objectifs

Connaître les enjeux de la prévention des accidents du travail
Savoir identifier les causes d'un accident du travail
Savoir choisir et hiérarchiser des mesures de prévention

Programme

Les fondamentaux de la prévention des risques :

- L'évaluation des risques professionnels dans la démarche de prévention de l'entreprise
- Les principes généraux de prévention
- Les valeurs essentielles de la prévention
- Les bonnes pratiques de prévention
- Les principaux documents de l'entreprise
- Les principaux acteurs de la prévention

La démarche d'analyse de l'accident du travail et le choix des mesures de prévention :

- Définir l'accident, le presque accident, l'incident et leurs conséquences
- Analyse des accidents du travail : statistiques, indicateurs de sécurité
- Compréhension du mécanisme d'apparition d'un dommage
- Comment recueillir des faits efficacement et mener une enquête ?
- Méthodologie de l'arbre des causes dans l'analyse de l'accident du travail
- Proposer, choisir et prioriser des mesures de prévention
- Mise en place d'un plan d'action
- Communiquer aux salariés le choix des mesures, les intégrer à ses choix dans une volonté de faire évoluer les comportements

Moyens pédagogiques

- Travail en groupe et sous groupe sur la construction d'arbres des causes à partir d'exemples d'accidents
- A partir d'une vidéo d'accident et sous forme de jeu de rôles, les stagiaires seront mis en situation individuellement et collectivement, leur permettant de :
 - o Mener un entretien d'enquête,
 - o Rechercher les faits,
 - o Construire l'arbre des causes,
 - o Formuler des mesures de prévention
 - o Bâti un plan d'action.

7 heures

Profil(s)
stagiaire(s)

membre CSE ou CHSCT,
responsable RH,
manager,
responsable QSE/HSE, référent santé & sécurité, chargé de prévention

Formateur
En prévention des risques professionnels

Type de formation :
Intra-entreprise

Tarif

Nous consulter

